

**Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques de la
République Centrafricaine (CERAPE-RCA)**

Document de recherche n° 1

La pandémie de Covid-19 et les stratégies de résilience dans la CEMAC

**Alain DOUATHE KOYANGOZO
Nerry MBALLA
Jésus-Jackson YOKO-MOKOBONGO
Georgette DACKO**



Bangui, juillet 2020

NOTE

Le CERAPE est un centre de recherche indépendant créé le 15 novembre 2002. Il possède plus de 17 années d'expérience dans le renforcement des capacités de recherche. Il compte 3 unités de recherche implantées en République du Congo (2002), en République Démocratique du Congo (RDC) et en République Centrafricaine (RCA) (2017). Ses objectifs sont les suivants : (i) constituer un cadre viable et convivial d'échanges et de partage de connaissances et d'expériences entre chercheurs à l'échelle nationale et régionale en Afrique Centrale ; (ii) réaliser des travaux de recherche sur les questions socio-économiques ; (iii) diffuser auprès des décideurs les résultats de la recherche ; (iv) former et encadrer les jeunes chercheurs. Le réseau du CERAPE compte plus de 50 chercheurs seniors, juniors et stagiaires. Il publie régulièrement un bulletin d'information en français et en anglais « La lettre du CERAPE ». Le CERAPE a contribué à la publication de plusieurs articles et ouvrages scientifiques sur l'entrepreneuriat, la microfinance, l'agriculture, le commerce international, le développement économique et social, et participé à des dizaines de conférences internationales à Nairobi, Dakar, Abidjan, Marrakech, Johannesburg, Yaoundé, Caire, Beijing, Paris, etc. Il collabore avec les Ministères, les organisations du secteur privé, de la société civile et les partenaires au développement. Il entretient des relations suivies avec les institutions panafricaines de recherche et de renforcement des capacités comme le CREA (Nairobi), le CODESRIA (Dakar), l'ACBF (Harare), etc.

Les auteurs :

-**Alain Douathe Koyangozo** est chercheur et cadre supérieur au Ministère du commerce. Il est le Coordonnateur du CERAPE-RCA, Bangui /E-mail : adkoyangozo@yahoo.fr/Tel :75 79 19 35

-**Nerry Mballa** est chercheur, enseignant à l'Université de Bangui et consultant au PNUD. Il est le Coordonnateur Adjoint du CERAPE-RCA, Bangui /E-mail : mballa_nerry2006@yahoo.fr / Tel: 75 46 02 42

- **Jésus-Jackson Yoko-Mokobongo** est chercheur et doctorant. Il est le Secrétaire Général du CERAPE-RCA, Bangui /E-mail : jesusjacksonyoko@yahoo.fr

- **Georgette Dacko** est chercheuse et cadre supérieur à la Primature. Elle est la Responsable des Finances du CERAPE-RCA, Bangui / E-mail : dacko_zette78@yahoo.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations p.4

Introduction p.5

1. Situation de la pandémie du Covid-19 dans la CEMAC en termes de contamination, de décès, de guérison p.6

2. Impact de Covid-19 sur l'économie des pays de la CEMAC p.8

2.1. Impacts sur la croissance économique de la sous-région p.8

2.2. Impact sur le commerce et les transports p.10

2.3. Impacts sur les recettes et les dettes publiques p.11

3. Stratégies de résilience face au Covid-19 et le cas spécifique de la RCA p.12

3.1. Renforcement des mesures et infrastructures sanitaires p.12

3.2. Les mesures incitatives de redynamisation du tissu économique p.12

3.3. La situation de la pandémie du Covid 19 et la riposte de l'Etat en RCA p.13

4. Perspectives p.14

Conclusion p.15

Références bibliographiques p.15

Annexe. Taux de croissance des pays de la CEMAC (2010-2021) p.16

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CERAPE	: Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques
RCA	: République Centrafricaine
OCDE	: Organisation pour la coopération et le Développement Economique
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
FMI	: Fonds Monétaire International
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CEEAC	: Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
ZLECAF	: Zone de Libre Echange Continental Africaine
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
PIB	: Produit Intérieur Brut
OCHA	: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé

Introduction

Le monde entier fait face à une crise sanitaire sans précédent. Celle-ci s'illustre par la propagation rapide de la pandémie de Covid-19. En effet, la pandémie de Covid-19 est une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à coronavirus 2019, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2.¹ Elle apparaît le 17 novembre 2019 dans la province de Hubei, en Chine centrale, et plus précisément dans la ville de Wuhan.

De nos jours, 200 pays sont touchés, plus de 9 millions de personnes contaminées et plus 633396 décès enregistrés. Particulièrement en Afrique, on dénombre 722 106 contaminés et 15 188 décès à la date du 20 juillet 2020 (Africa news 2020). Au regard de l'ampleur désastreuse de la pandémie, les Etats ont pris des mesures dans le but de la freiner. Il s'agit entre autres de la fermeture des frontières, la distanciation sociale, le dépistage en masse des populations, l'utilisation des moyens technologiques pour détecter les personnes infectées etc... Ces mesures salutaires, ont des incidences négatives sur l'économie mondiale. A ce titre, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), estime que l'économie mondiale pourrait connaître une contraction de 2,4%². Cette prévision corrobore bel et bien celle du FMI qui prévoit en Avril 2020 une chute du PIB de 3 % dans le monde.

Cependant, la zone CEMAC dont seul le Cameroun dispose d'une économie relativement plus diversifiée, n'est pas épargnée par cette pandémie de Covid-19, on dénombre 2766 personnes infectées, représentant 76,42% des personnes infectées dans la CEEAC et 20,02% des infectés³ en Afrique au mois de mai 2020. Cette situation a connu une évolution dans la mesure où 75,24% des cas contaminés se trouvent en Afrique Centrale, dans la zone CEMAC en juillet 2020.

Cette situation alarmante a sans doute des conséquences fâcheuses sur les cadres macroéconomiques des pays de la CEMAC en plus de la descente en enfer en ce qui concerne le secteur sanitaire (FMI, 2020)⁴ si des mesures de riposte efficaces et pérennes ne sont pas prises de manière endogène.

La présente analyse poursuit deux objectifs fondamentaux. Le premier objectif consiste à faire le point de la propagation de la pandémie de Covid-19 dans la zone CEMAC. Le deuxième objectif vise à proposer des stratégies de résilience.

L'analyse est structurée en 4 points : le premier présente la situation de la pandémie dans les pays de la CEMAC ; le second évalue son impact économique ; le troisième identifie les stratégies de résilience et le quatrième dégage les perspectives avant de conclure.

² Quel est l'impact du COVID-19 sur l'économie mondiale? Dr. Emmanuel Jurczenko, Institut de hautes études de Glion ; <https://www.allnews.ch/content/points-de-vue/quel-est-l%E2%80%99impact-du-covid-19-sur-l%E2%80%99C3%A9conomie-mondiale>

³ Communication de Jean-Christophe BOUNGOU BAZIKA, Directeur Général du CERAPE-Congo au mois de mai 2020, à Brazzaville La lettre du CERAPE n° 68 ; Communication à la visio-conférence, UNESCO, juillet 2020

⁴ FMI (2020), Perspectives économiques régionales, Afrique Sub-saharienne, Covid 19, une menace sans précédente pour le développement

1. Situation de la pandémie du Covid-19 dans la CEMAC en termes de contamination, de décès, de guérison

De nos jours, la problématique de la pandémie de Covid-19 est une préoccupation majeure en raison de sa rapidité de propagation et ses effets sur l'économie. Ce premier point consiste à mettre en évidence la propagation de la pandémie de Covid-19 en Afrique Centrale, plus précisément dans la zone CEMAC.

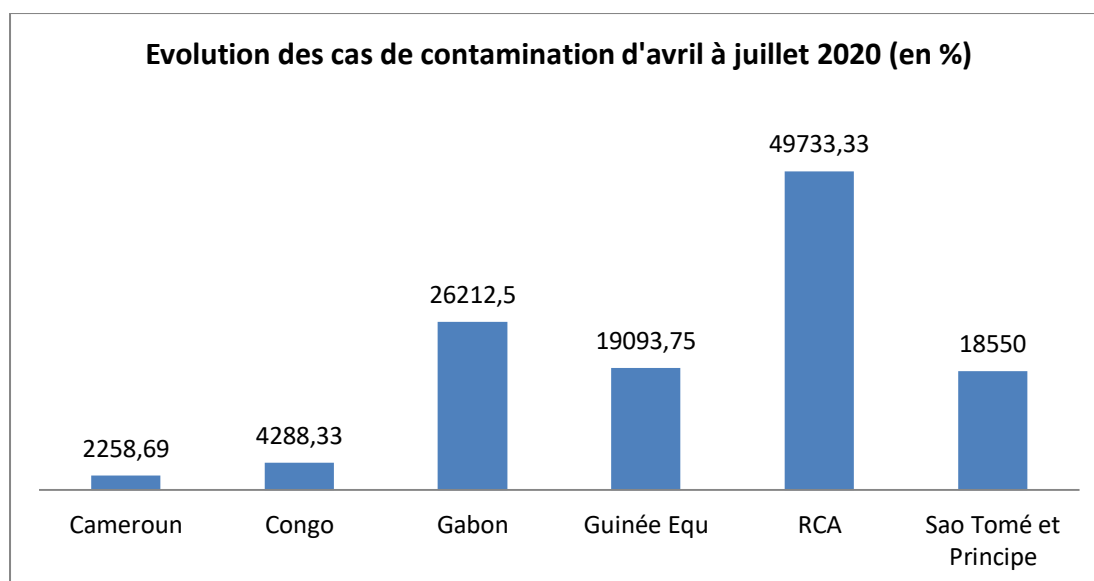
Tableau n°1 : cas des contaminés dans la zone CEMAC d'avril à juillet 2020

Pays	Contaminés avr-20	Contaminés juil-20	Accroissement	Taux d'accroissement (%)
Cameroun	685	16 157	15472	18,82
Congo	60	2633	2573	35,74
Gabon	24	6315	6291	218,44
Guinée Equatoriale	16	3071	3055	159,11
RCA	9	4 485	4476	414,44
Sao Tomé et Principe	4	746	742	154,58
Total	798	33 550	32752	34,20

Sources : Auteurs à partir des données de l'Africa News avril et juillet 2020

On constate durant la période d'avril à juillet 2020, une évolution spectaculaire et rapide de la pandémie Covid-19 dans la zone CEMAC. A titre d'illustration, le Cameroun, seul bat le record en ce qui concerne le poids des personnes atteintes du fait que la part de ce pays représente 85,83% des personnes atteintes de Covid-19 en avril 2020 et 48,15% au mois de juillet 2020. Par contre, en termes de taux d'accroissement, on remarque que la RCA vient en tête suivi de Gabon et du Cameroun (voir la figure ci-dessous).

Graphique 1. Evolution des contaminations dans la CEMAC en 4 mois (en %)



Sources : Auteurs à partir des données de l’Africa News, avril et juillet 2020

Dans la même dynamique, on remarque que l’écart entre les deux périodes est grandissant en RCA, un pays post-conflit, ne disposant pas des infrastructures sanitaires adéquates et de personnel sanitaire hautement qualifié pour gérer ce genre de situation.

Ces statistiques démontrent la gravité de la situation et l’inefficacité des dispositifs tant institutionnels et infrastructurels mis en place par les autorités des pays de la CEMAC. Ce qui nécessite des stratégies de résilience plus robustes à la dimension de la pandémie de Covid-19 pour éviter une catastrophe humanitaire.

Tableau n°2 : Cas des décès dans la zone CEMAC en avril 2020

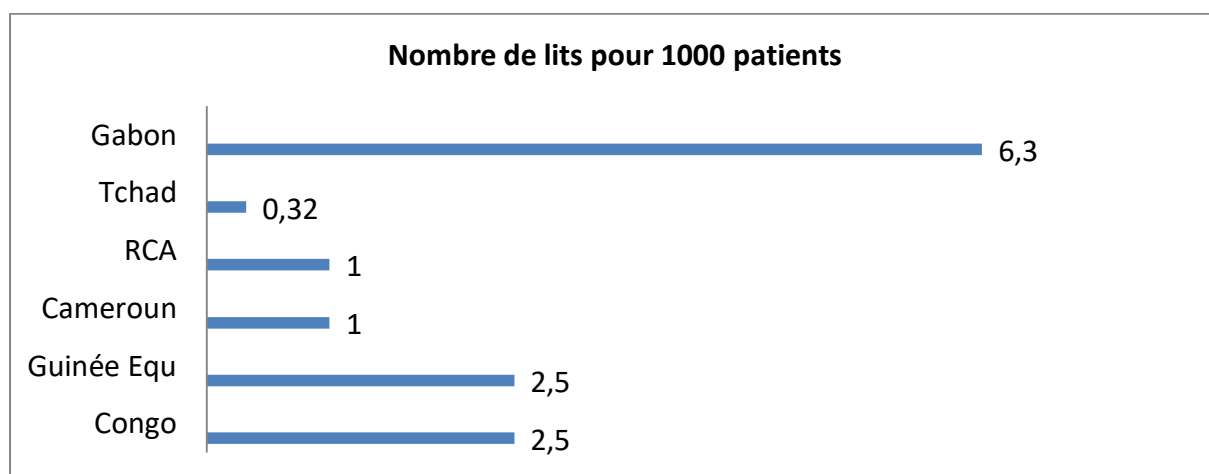
Pays	Nombre des décès
Cameroun	359
Centrafrique	53
Congo	47
Gabon	46
Guinée équatoriale	51
Tchad	75

Sources : Données du *Center for Systems Science and Engineering* de l’université Johns-Hopkins.

En juillet 2020, l’Afrique Centrale, zone CEMAC, a enregistré un certain nombre de cas des décès liés à la pandémie de Covid-19. Tels sont les cas du Cameroun : 359 décès, suivi de Tchad : 75 décès et de la République Centrafricaine : 53 décès. Le nombre de décès bien qu’il avance lentement, est une source d’inquiétude. Ce qui exige d’avantage des efforts de la part des autorités de cette zone économique pour ralentir, voir stopper les cas de décès provoqués par cette pandémie.

Cependant, on remarque néanmoins un nombre significatif de cas de guérison estimé à 13728 personnes à la date du 20 juillet 2020. Ce chiffre traduit les efforts du personnel soignant. Toutefois, plus d'efforts doivent à être menés s'il faut se référer au nombre des personnes atteintes. De même, cette crise sanitaire renforce l'idée que les investissements publics dans les infrastructures sanitaires et la formation du personnel médical revêtent une importance primordiale pour faire face de manière efficace à une pandémie. En effet, les pays de la CEMAC sont marqués par des déficiences importantes dans le domaine sanitaire comme le montre le graphique suivant. Par exemple, le nombre de lits d'hospitalisation demeure très faible à cause des investissements insuffisants dans la construction d'hôpitaux.

Graphique 2. Nombre de lits d'hospitalisation dans la CEMAC pour 1000 patients



Sources : Auteurs à partir des données de la CEA (juin 2020)

2. Impacts de la pandémie du Covid-19 sur l'économie des pays de la CEMAC

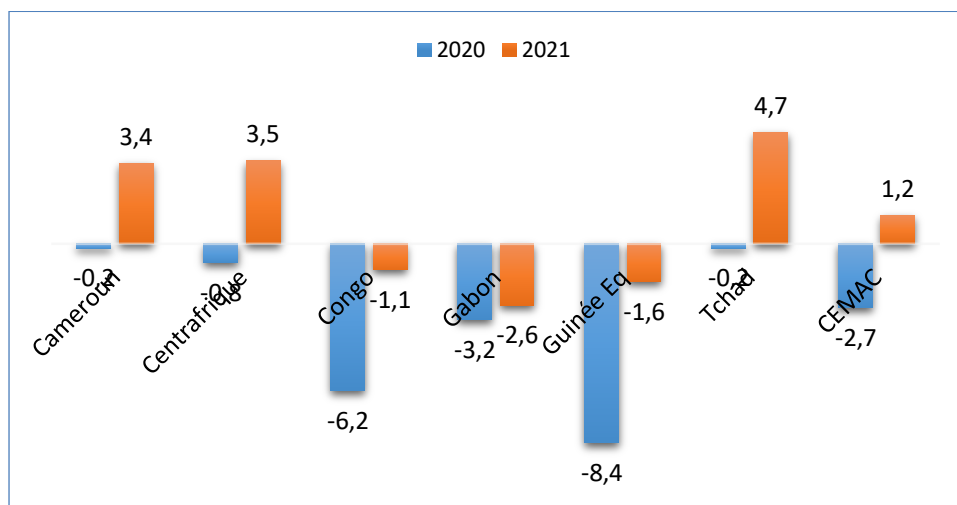
Malgré les mesures prises par les pays de la CEMAC en riposte contre le Covid-19, la maladie ne cesse de gagner du terrain, suscitant de réelles inquiétudes pour la santé publique et les économies de la sous-région. Cette pandémie représente pour la sous-région un test de résistance économique et financière sévère et inattendu et les conséquences sur le plan humain et économique de la propagation du virus relèvent d'une grave crise économique. Toutefois, ces conséquences ne sont pas les mêmes pour toutes les économies de la sous-région, parce que ces économies ne sont pas toujours structurées de la même manière et les décisions prises par les gouvernements dépendent des effets de contamination au Covid-19 sur l'économie.

2.1. Impact sur la croissance économique de la sous-région

Le taux de croissance régional qui se situe actuellement autour de 2,5% pourrait chuter à 0% dès 2020 à cause de cette crise sanitaire. Les économies de la CEMAC pourront connaître cette année, selon les prévisions, une baisse collective de 6 points de pourcentage de leur croissance du PIB en raison de l'impact grave de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Cette perte de croissance pourrait être causée par un recul de la production, compte tenu de la baisse des prix des matières premières, notamment du pétrole, dont la région est exportatrice. Par conséquent, la région pourrait enregistrer des faillites d'entreprises et des pertes

d'emplois. La prévision des taux de croissance des pays de la zone sont illustrées par les graphiques suivants.

Graphique 3 : Prévision revue des taux de croissance des pays de la CEMAC

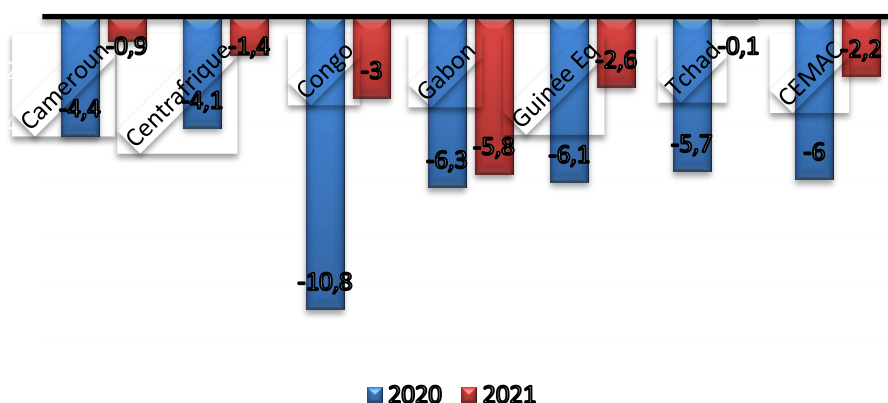


Sources : Auteurs à partir des données de la Banque Mondiale (juin 2020)

Le Cameroun et le Tchad selon ces prévisions sont les pays qui résistent relativement mieux à l'effet de la pandémie sur le taux de croissance par rapport aux quatre (4) autres pays. Ces deux pays enregistreraient selon les prévisions de la Banque Mondiale un taux négatif de -0,2%. La Centrafrique aussi enregistre un taux négatif de -0,8% de croissance dû à cette crise sanitaire. Par ailleurs, le Congo et le Gabon seraient les pays les plus touchés avec respectivement une contraction de -6,2% et -8,4% pour cette année.

Avant l'arrivée de la pandémie, des prévisions de croissance ont été faites pour la sous-région et avec cette crise, il convient de revoir ces prévisions. Le graphique suivant présente les écarts entre les prévisions d'avant et d'avec la pandémie du Covid-19 pour les pays de la CEMAC.

Graphique 4 : Perte de croissance des pays de la CEMAC due à l'impact du Covid-19



Sources : Auteurs à partir des données de la Banque Mondiale (juin 2020)

Le Congo devrait être plus affecté que les autres pays en termes de perte de croissance enregistrée pour l'année 2020 due à la pandémie du Covid-19. La perte anticipée du pays est estimée à -10,8%. Il est suivi du Gabon avec une perte anticipée de -6,3% et de la Guinée Equatoriale avec -6,1%. La Centrafrique est le pays qui sera moins affecté, si on s'en tient à cette prévision de l'effet de la pandémie sur la croissance avec une perte de -4,1%, elle est secondée par le Cameroun avec une perte de -4,4%. Ces tendances peuvent être justifiées par la structure économique de ces pays où la Centrafrique n'est pas un pays exportateur de pétrole, ressource dont les cours ont véritablement chuté suite à l'arrêt des activités de production dans les pays développés et émergents. La résilience du Cameroun peut s'expliquer par la diversification de son économie et de ses exportations.

2.2. Impact sur le commerce et les transports

Si la plupart des pays sont touchés à des degrés divers par la pandémie, les pays exportateurs de pétrole sont les plus durement touchés. Le Coronavirus a interrompu les chaînes d'approvisionnement de fabrication, interrompu le tourisme et provoqué une chute retentissante des prix du pétrole.

La baisse des prix du pétrole et des matières premières, la baisse des exportations vers les partenaires commerciaux des pays d'Afrique centrale et plus largement l'impact de la contraction de l'économie mondiale vont tirer les chiffres de croissance et les recettes budgétaires vers le bas.

Le marché pétrolier déjà volatile continuera de l'être. Dans un scénario qui n'est pas le pire, les projections des cours du pétrole varient de 30 et 40 dollars le baril, ce qui amène à une baisse des recettes budgétaires attendues de l'ordre de 30% à 50%. Or, les programmations budgétaires des pays exportateurs de la CEMAC ont été établies sur des hypothèses de prix qui vont de 57 à 60 dollars le baril pour 2020 et 2021. Ces cibles sont désormais improbables. Elles doivent être revues à la baisse avec des implications évidentes pour les finances publiques des pays qui sont largement tributaires des recettes pétrolières et gazières.

Pour le Cameroun, le caractère diversifié de l'économie sera un avantage évident. Le pétrole intervient pour moins de 5% dans la formation de son PIB tandis que les recettes pétrolières participent pour moins de 15% des revenus fiscaux de l'Etat. Si le Tchad est dans une situation intermédiaire, les pays les plus impactés seront le Congo et la Guinée Equatoriale, le Gabon dans une moindre mesure.

Outre le pétrole, les filières les plus touchées, sont la chaîne d'approvisionnement, le tourisme, les envois de fonds de la diaspora et les produits de base tels que le café, le cacao, le caoutchouc et le bois. L'activité touristique devrait payer au prix fort les graves perturbations dans le secteur du voyage.

Pour le transport, la contamination sanitaire a utilisé des chaînes logistiques sur des chaînes de valeurs globales comme vecteurs. Les contaminations ont d'abord été repérées et combattues dans ce qui lie le plus la sous-région à l'économie mondiale : les industries de transport aérien et du tourisme au sens large. Elles seraient les premières à être décimées. Dans le but de freiner la propagation du virus, les pays de la sous-région ont procédé à la fermeture de leurs frontières avec le reste de la planète. Cette disposition ne vise principalement que les marchandises. Mais cela a ralenti la circulation des véhicules aux frontières et vient amplifier les mauvaises pratiques tendant à augmenter illicitement les prix des denrées sur le marché. Le filtrage aux flux des véhicules et la rareté des produits sur le marché ont nourri par ailleurs un sentiment d'anticipation chez les consommateurs occasionnant par là le phénomène « d'achats-paniques » qui fait aussi grimper les prix des denrées alimentaires et produits de première nécessité sur le marché.

2.3. Impact sur les recettes et les dettes publiques

Même faiblement intégrées à l'économie mondiale, les activités formelles vont connaître les effets de l'arrêt de la production à l'échelle mondiale. Aussi, les recettes en devises des États vont-elles être sévèrement amoindries par la réduction de la demande de matières premières presque partout dans le monde. Le choc sera particulièrement difficile pour les pays exportateurs de pétrole qui souffraient déjà de la baisse des cours.

La trajectoire actuelle de la dette dans la région CEMAC est insoutenable, entraînée par des prix des matières premières incertains, la fluctuation du taux de change et l'augmentation des prêts aux infrastructures à des conditions opaques et très concessionnelles. Plus inquiétant est le fait que certains prêts ont été obtenus en échange de pétrole à un prix spécifique. Compte tenu de la chute du prix de pétrole, les pays concernés rembourseront un peu plus cher que ce qui était initialement prévu.

Toutefois, il existe un risque que les pays membres de la CEMAC puissent encore emprunter sur les marchés internationaux pour pallier aux effets de la crise sanitaire et économique avec une prime supplémentaire, ce qui accroîtrait les inquiétudes quant à la soutenabilité de la dette.

La contraction des activités économiques, couplée à la baisse des recettes publiques et donc la baisse des dépenses publiques relatives aux transferts sociaux feront que la richesse par habitant va baisser, et les populations les plus vulnérables pourraient être les plus affectées.

Globalement, cette crise sanitaire fera croître la proportion des pauvres dans les pays dans la CEMAC.

. 3. Stratégies de résilience face au Covid-19 et le cas spécifique de la RCA

Eu égard aux impacts de la pandémie de Covid-19 sur les pays de la CEMAC dont les cinq pays membres, sont les exportateurs du pétrole, sauf la République Centrafricaine, il serait mieux d'élaborer des stratégies de résilience pour éviter un marasme économique, une crise sociale aigue et une situation d'instabilité liée aux contestations d'ordre socio-économique. A cet effet, deux axes méritent d'être mis en évidence, notamment l'axe de renforcement des mesures et des infrastructures sanitaires et l'axe des mesures incitatives de redynamisation du tissu économique. Il importe de préciser qu'aucune stratégie sous régionale de riposte a été formulée au niveau de la CEMAC.

3.1. Renforcement des mesures et infrastructures sanitaires

La pandémie de Covid-19 qui tire son origine en Chine, vient de remettre en cause en plein jour le système de santé des pays de la CEMAC, en particulier celui de la République Centrafricaine. A cet effet, les pays constituant la CEMAC doivent continuer de renforcer les mesures de lutte contre la propagation de Covid-19 de la manière suivante :

- ✓ Augmenter le nombre de personnel soignant dans les frontières ;
- ✓ Revoir et améliorer le régime de traitement financier et autres avantages du personnel soignant ;
- ✓ Accentuer la sensibilisation et le contrôle du port de masque dans les lieux publics;
- ✓ Mettre à la disposition des populations des récipients de lavage des mains dans les coins stratégiques du pays et dans tous les quartiers, les villes et les provinces ;
- ✓ Désinfecter régulièrement les endroits publics (marchés, écoles, universités, églises, hôtels, restaurants, salles de sports, moyens de transport commun, piscines ; etc...)
- ✓ Multiplier selon le degré de contamination le nombre des centres d'isolement en les dotant avec les matériels sanitaires adéquats ;
- ✓ Construire des hôpitaux de référence à l'instar de ceux des pays développés ;
- ✓ Procéder à des tests systématiques des entrants dans l'espace de la CEMAC. A cet effet, le personnel devrait être sélectionné et formé soigneusement sur la méthode de test ;
- ✓ Développer la technologie de fabrication des tests et encourager la recherche des solutions de traitement de Covid-19 ;
- ✓ Des tests et autres matériels médicaux importés ou reçus en guise des dons, devraient être analysés au préalable par les spécialistes avant l'utilisation etc.

3.2. Les mesures incitatives de redynamisation du tissu économique

3.2.1. Mesures incitatives

En vue d'encourager le secteur privé fortement touché en raison de la baisse du chiffre d'affaires résultant de la chute de la production, des exportations et des importations, des mesures salvatrices peuvent être prises de manière concertée et évolutive selon les tendances de la pandémie à Covid-19. En prélude à ces mesures incitatives, les actions suivantes devraient être menées : Il s'agit entre autres de :

- ✓ Procéder aux études d'impact de tous les secteurs économiques. Ces études pourraient être réactualisées en tenant compte de l'évolution de la maladie ;
- ✓ Analyser soigneusement la situation du secteur informel.

En effet, sur la base des résultats issus des actions susmentionnées, les pays de la CEMAC peuvent mener les actions suivantes :

- ✓ Subventionner les entreprises victimes de Covid-19 afin de maintenir l'emploi et la demande ;
- ✓ Réduire dans une certaine mesure les taux de la fiscalité appliquée dans la région ;
- ✓ Ouvrir les frontières, alléger les formalités administratives dans les postes de contrôle. Cela n'exclut pas les mesures sanitaires et le contrôle des armes et autres produits interdits, l'identification des personnes recherchées par l'Interpol etc.
- ✓ Exonération des intrants destinés au développement de l'agriculture ;
- ✓ Poursuite de manière sélective du processus de diversification de l'économie ;
- ✓ Bonne orientation et gestion des dettes afin d'éviter à la génération future une augmentation du service de la dette ;
- ✓ Promotion de la nouvelle technologie de communication et du capital humain qualifié ;
- ✓ Promotion de la recherche et développement en mettant à la disposition des laboratoires nationaux et de centres de recherche des moyens conséquents ;
- ✓ Ouverture des comptes bancaires stratégiques dans les banques centrale en vue de faire face à d'autres éventualités sanitaires ou économiques ;
- ✓ Reprise progressive du secteur pétrolier selon l'évolution du marché international et la diversification des partenaires économiques stratégiques etc.

3.3. La situation de la pandémie du Covid 19 et la riposte de l'Etat en RCA

Depuis le 14 mars 2020 date à laquelle il y a eu la confirmation du premier cas de Covid-19 en Centrafrique, 179 cas ont été enregistrés. L'organisation humanitaire OCHA a déclaré que, 3.690 tests de diagnostic ont été effectués à la date du 4 mai 2020 et les contacts des cas confirmés sont suivis. « Cette nouvelle maladie s'ajoute aux défis existants dans un pays où une personne sur deux est touchée par l'insécurité alimentaire, alors que plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire » (OCHA 2020).

Selon l'OMS, la RCA qui a un des systèmes sanitaires les plus fragiles au monde, est particulièrement vulnérable face à la pandémie de Covid-19. Dans cet environnement, environ 700.000 personnes déplacées, dont plus de 467.000 chez des familles d'accueil et plus de 230.000 sur des sites vivent dans des conditions de promiscuité et d'insalubrité rendant difficile l'observation des mesures de distanciation sociale et de l'hygiène des mains.

Au défi sanitaire, vient s'ajouter le défi financier. 553 millions de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires en RCA cette année. A ce jour, seulement 22% des fonds requis ont été mobilisés (OCHA 2020).

La riposte du Gouvernement s'est traduite par la mise en place d'un comité national de lutte contre la pandémie. Ce comité mobilise non seulement les membres du Gouvernement, mais aussi les membres de certaines ambassades et des hommes de sciences. Il est chargé de prendre les mesures appropriées et de réaliser le suivi-évaluation de ces mesures. Les mesures barrières (confinement, distanciation sociale, port obligatoire du masque, lavage des mains) ont été prises en vue de briser la chaîne de contamination. Cependant, la pauvreté et la

malnutrition, le nombre élevé de déplacés et la promiscuité dans les marchés et bidonvilles sont des contraintes majeures qui limitent l'efficacité de ces mesures.

4. Perspectives

Pour faire face au double défi du Covid-19 sur la santé et les économies d'Afrique centrale, les gouvernements doivent œuvrer efficacement pour contrer la propagation du virus. Tout en reconnaissant les efforts déjà déployés par les États membres de la CEMAC à travers leurs ministres de la santé, qui ont décidé de mettre en place un front collectif pour contenir la propagation du virus, beaucoup reste encore à faire.

A ce niveau, les mesures proactives sont également nécessaires pour la reprise économique, notamment par le biais de mesures visant à renforcer les finances et les capacités des autorités publiques centrales et décentralisées en tant que premiers intervenants, à des renflouements à court terme et à des exemptions pour les PME afin d'encourager la productivité et limiter les pertes d'emploi, garantir la protection sociale pour ceux qui occupent un emploi informel tout en anticipant le potentiel des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour la création d'emplois à moyen terme.

Les pays d'Afrique centrale pourraient également faire recours à des politiques monétaires expansionnistes, y compris l'assouplissement quantitatif (qui implique l'injection des fonds dans les circuits performants par les gouvernements) et d'autres mesures incitatives, comme mesure à court terme. Le renflouement par la BEAC de la liquidité des banques commerciales sur une courte période et la suspension et ou subvention des cotisations sociales du personnel des entreprises privées à l'issue des négociations publiques/privées. Un allègement des taux d'intérêt bancaire et le report des remboursements des crédits bancaires sur une période de 6 mois sont des mesures qui pourraient être prises. Par ailleurs, il importe d'accélérer la digitalisation des déclarations et paiements d'impôts pour gagner en productivité ainsi que le remboursement des crédits de TVA due aux entreprises.

Les gouvernements devraient également faciliter la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux chaînes de valeur locales et régionales en supprimant les barrières tarifaires et non tarifaires suivant les engagements préconisés, en particulier en prélude à la phase de démarrage des échanges dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Il s'agit d'une situation dans laquelle le secteur privé doit jouer le rôle de locomotive à la relance des activités économiques et de la croissance. Il convient de dépasser le cercle vicieux de la dépendance à la vente des matières premières, en espérant un cercle vertueux de transformation structurelle soutenu par la diversification économique et l'industrialisation de la sous-région.

Il y a une autre perspective en vue : il s'agit du Club de Paris qui dans une discussion récente avec le G20, a annoncé un moratoire sur la dette qui concerne presque tous les pays d'Afrique centrale, exceptés le Gabon et la Guinée équatoriale, en raison du niveau plus élevé de leur PIB/habitant. Il s'agirait de la première urgence à assurer les conditions de la stabilité macroéconomique de la sous-région.

Conclusion

La pandémie du Covid-19 a touché à des degrés divers tous les pays de la CEMAC. La pandémie qui a démarré dans la zone au mois de mars 2020 a connu une expansion rapide au regard du nombre élevé actuel des cas de contamination. Les Etats ont mis en place une stratégie de résilience en adoptant différentes mesures qui vont du confinement au port obligatoire du masque dans les lieux publics en passant par l'interdiction des rassemblements de plus d'une cinquantaine de personnes. Sur le plan institutionnel, les Etats de la CEMAC ont constitué des comités nationaux de lutte contre la pandémie dans lesquels des hommes de sciences ont été intégrés. La RCA doit affronter cette nouvelle crise sanitaire alors qu'elle est en train de panser les plaies de la crise politique et militaire qu'elle venait de subir. Les stratégies de résilience souffrent du manque d'équipements des soignants, de l'insuffisance des infrastructures sanitaires, de la présence de bidonvilles et des lieux de marché caractérisés par une grande promiscuité. Ces stratégies sont aussi victimes de la baisse drastique des recettes budgétaires engendrée par la chute brutale du cours des matières premières, notamment du pétrole, le principal produit d'exportation de la zone CEMAC. On observe aussi un manque de coordination de la riposte au niveau régional car, les instances dirigeantes de la CEMAC n'ont pas pris de mesures pour aider les Etats à mieux réagir contre la pandémie et à coordonner leurs efforts. En perspective, les Etats de la CEMAC doivent repenser leur politique sanitaire et diversifier leurs économies pour mieux se prémunir contre les épidémies et pandémies.

Références bibliographiques

- **Boungou Bazika J. C.** (2020) La pandémie du Covid-19 : une pandémie aux conséquences économiques et sociales néfastes, La Lettre du CERAPE, n° 68.
- Boungou Bazika J. C., Boundzanga B. D.** (2020), Repenser les défis de la pauvreté dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Quelles réponses des sciences sociales ? Communication à la visio-conférence du programme MOST de l'UNESCO, Bureau Régional de l'Afrique Centrale, Libreville.
- **CEA** (2020), Le covid-19 en Afrique, sauver des vies et l'économie, Rapport, www.uneca.org
- **FMI** (2020), Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne – Covid-19 : une menace sans précédent pour le développement, Rapport, Avril, www.imf.org
- **Jurczenko E.** (2020), Quel est l'impact du COVID-19 sur l'économie mondiale? Institut de hautes études de Glion, www.allnews.ch
- **Ministère de la Santé et de la Population, OMS** (2020), Rapport de situation COVID-19 en RCA, n°6–11 avril 2020, www.HWO.org
- **OMS** (2020), En RCA, les humanitaires à l'épreuve du Covid-19, www.oms.org
- **United Nations** (2020), Impact of Covid-19 in Africa, Policy Brief, 20 May, www.un.org

Annexe : Taux de croissance du PIB réel dans la zone CEMAC (variation annuelle en %)

Pays	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
Cameroun	4,8	3,5	4,1	3,7	-1,2	4,1
Congo	3,7	-1,8	1,6	-0,9	-2,3	3,4
Gabon	4,9	0,5	0,8	3,4	-1,2	3,6
Guinée Equatoriale	-2,2	-5,7	-5,8	-6,1	-5,5	2,3
RCA	-1,9	4,5	3,8	3,0	1,0	4,0
Tchad	4,5	-2,4	2,3	3,0	-0,2	6,1

Source : FMI, Perspectives économiques régionales, 2020